

Justificatif généré le 03/11/2022

Support de parution :



Date de parution :

03/11/2022

Département :

(75) Paris

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000005122_2022-10-19

N° d'annonce :

7501JAL20220000005122_2022-10-19

JOEY

Société par actions simplifiée

15-17 boulevard de Vaugirard, Gare Montparnasse – cellule B12, 75015 Paris

R.C.S. : Paris 889 082 699

Activité : Opticien – Lunetier

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 19 octobre 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selafa Mja en la personne de M^e Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.